



SYNDICAT NATIONAL CGT DES FINANCES PUBLIQUES

SECTION DISI RHONE-ALPES EST-BOURGOGNE

COMPTE RENDU DE LA REUNION INFORMELLE DU 9 JUILLET 2013 SUR LE PROJET DE DEMENAGEMENT DE L'ESI PART-DIEU.

Cette réunion fait suite au COPIL de ce projet qui s'est tenu le matin même.

Suite à l'action des agents de Part-Dieu, lors du CTL du 25 juin 2013, le projet a été profondément modifié. Après une semaine d'intenses tractations entre les différents services et la Direction Locale, un projet V5 (!) a permis de trouver un point d'équilibre, qui grosso modo, attribue, une superficie par agent, équivalente pour tous et permet d'évacuer les points noirs.

Le premier point noir, le second étage du bâtiment C sera occupé par les syndicats C'est un retour au sources !

Le second point noir, l'actuelle infirmerie, sera dans cette nouvelle version un local de stockage pour la CID69.

Enfin il y a un échange entre la BII et la CID69, la CID s'installant au RDC du bâtiment A et la BII dans la salle machine du bâtiment C. La Direction nous indique que cela convient à la BII. Deux services de l'ESI LPD seront aussi logés dans cet espace. Nous, nous pensons toujours qu'il n'est pas tolérable de mettre des bureaux dans ces salles informatiques sans une réfection complète de cet environnement.

Le local de stockage, a côté de la future salle visio, pourrait être agrandi au détriment de ladite salle. C'est un simple repositionnement de la cloison.

Sur le problème de l'entrée, la Direction maintient son idée d'un unique passage pour tous les services, y compris la BII. Le commissaire, en charge de la sécurité à la DGFIP, est en train de réaliser une étude sur ce point et la Direction attend ses conclusions.

Sur le phasage des travaux, la direction nous indique que :

- La BRF quitte le site de Saint-Hippolyte le 17 juillet 2013
- Les travaux du RDC et du 1er étage du bâtiment A pourront donc commencer dès ce départ. Le responsable de l'ESI lumière et son assistante s'installeront au second étage, durant ces travaux.
- Ensuite les occupants du second descendront au 1er pour permettre la fin des travaux.
- En parallèle les travaux du RDC du bâtiment C pourront débuter. La cafétéria sera réalisée en dernier. Les Organisations Syndicales devront déménager, l'une pouvant intégrer le

2ème étage, l'autre occuper provisoirement l'actuelle salle visio de Lumière. La CGT accepte le passage provisoire par la salle visio.

- Le PSN pourrait déménager vers la mi-octobre. Sachant qu'il n'y aura pas de travaux en site occupé.
- Sur le futur bureau de l'AT Trésorerie, la direction a lancé l'étude pour l'insonorisation de ces locaux.

La direction prévoit de publier le marché cette semaine et pense démarrer les travaux le 9 septembre 2013.

Sur le plan de déplacement (PDA), le groupe de travail s'est réuni fin juin.

Concernant les parkings, une optimisation est possible pour les automobiles. Quelques places supplémentaires pourront être créées.

Pour les vélos, environ une vingtaine, il faudra un parking couvert.

Pour les motos, environ une dizaine, elles auront un parking en sous-sol.

Le groupe a décidé de lancer un recensement auprès de tous les agents pour recueillir les desiderata de chacun. Il propose de faire collecter les réponses de cette enquête par René Sandri pour Lumière et Bernard Carré pour Part-Dieu.

Si ce recensement met en évidence un manque de place, le groupe définira des critères pour l'attribution des places.

Le prochain COPIL est prévu pour la mi-septembre et le CHS le 3 ou 4 octobre.